



Bientraitance en établissement de santé

Réf : CST004

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Connaître et s'approprier la démarche de bientraitance de la personne en soins ou en accompagnement médico-social
- › S'inscrire dans une prise en charge globale du patient et du résident
- › Repérer et prévenir la maltraitance dans ses différentes formes et manifestations
- › Connaître la notion de qualité de vie en séjour hospitalier ou médico-social
- › Inscrire son travail au quotidien et sa relation au patient dans la démarche de bienveillance

Public*

- › Tout personnel soignant

Programme

- › La relation « Patient - Professionnel de santé - Établissement » ; la relation interpersonnelle
- › Notion de qualité de vie en hospitalisation, en institution médico-sociale ; besoins et attentes de la personne en soins
- › La maltraitance : ses différentes formes
- › Facteurs de risque ; repérage, prévention
- › Notion de bienveillance et applications dans la pratique quotidienne
- › Bienveillance dans la relation à la famille du patient ; la relation aux autres professionnels
- › Concept de bientraitance : relation positive ; notion de bien-être dans la maladie et le soin ; limites et dérives
- › Dépendance et liberté de la personne soignée
- › Promotion de la bientraitance ; références et chartes
- › Limites et dérives
- › Les indicateurs et critères de bientraitance

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Mises en situation, cas concrets
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Cadre de santé, Psychiatre

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition